



HAL
open science

L'économie de désarmement, pour quelle paix et quel développement économique? Conseils pratiques.

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. L'économie de désarmement, pour quelle paix et quel développement économique? Conseils pratiques.. Médecine et Guerre Nucléaire, 1992. hal-04597189

HAL Id: hal-04597189

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-04597189>

Submitted on 2 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'économie de désarmement, pour quelle paix et quel développement économique ?
Conseils pratiques.**

Jacques Fontanel

Médecine & Guerre nucléaire ; 7(2), Mai 1992.

L'Organisation des Nations Unies a organisé de nombreuses études sur la question du désarmement pour le développement, abordant notamment la question de l'impact économique d'un désarmement sur l'activité économique, avec ou sans redistribution des dépenses publiques nationales vers l'aide au développement. Indépendamment de la question purement politique concernant la volonté collective de réduire la course aux armements, si elle n'est pas bien préparée, une procédure de désarmement peut être dangereuse pour la paix. Il convient donc, au moins au plan économique, de mettre en évidence les difficultés économiques et sociales inhérentes à la réduction d'une activité économique dans un pays fortement impliqué par la production des armes et les emplois affectés à la défense nationale. Plusieurs règles devraient être respectées pour donner le plus de chance à la réussite du désarmement pour le développement.

The United Nations has organized numerous studies on the question of disarmament for development, addressing in particular the question of the economic impact of disarmament on economic activity, with or without redistribution of national public expenditure towards the Development Assistance. Regardless of the purely political question regarding the collective will to reduce the arms race, if not well prepared, a disarmament procedure can be dangerous for peace. It is therefore appropriate, at least on an economic level, to highlight the economic and social difficulties inherent in the reduction of economic activity in a country heavily involved in the production of weapons and jobs allocated to national defense. Several rules should be respected to give the greatest chance of success in disarmament for development.

Mots clés : désarmement, développement économique, complexe militaro-industriel, paix, guerre
Disarmament, economic development, peace , war.

Le désarmement est généralement présenté comme un facteur de développement économique, *ceteris paribus*, en supposant le degré de sécurité internat internationale inchangé. On compare souvent les dépenses militaires aux dépenses sociales et on estime le coût d'un porte-avions au nombre d'écoles ou d'hôpitaux qu'il représente. Or, si à long terme il est logique de penser que la limitation d'une défense improductive exerce des effets positifs sur l'ensemble de l'économie nationale, cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée à court terme. Le désarmement ne se résume pas à une seule réduction des dépenses militaires. La défense nationale a constitué des stocks d'armes très importants et elle a mis en place des structures qui exercent à la fois des effets d'inertie très puissants et provoquent de fait des coûts complémentaires de conversion. Dans ces conditions, le désarmement, objectif hautement souhaitable, doit tenir compte des impératifs économiques de façon à limiter les risques d'une crise économique latente, facteur de conflits et probablement d'un réarmement plus ou moins progressif. Dix règles ou conseils doivent, dans l'ordre économique, être retenus comme base de réflexion.

Conseil 1 : Les avantages économiques d'un désarmement apparaissent plutôt à moyen et long terme dans le cadre d'un désarmement conforme aux objectifs pacifiques de l'Accord international

Si l'on peut convertir les dépenses militaires en d'autres formes de dépenses publiques ou privées, par contre, les usines, les firmes, les hommes, les terres jusque-là affectées à la sécurité nationale connaîtront des difficultés de conversion non négligeables. Il faut raisonner non pas en termes de flux, mais en termes de stocks. Ainsi, une entreprise qui aurait engagé d'importants capitaux dans le secteur de la défense, tout en conservant une forte production civile est susceptible de connaître de très graves difficultés financières et de subir

une baisse drastique de compétitivité à court terme à la suite d'une réduction des dépenses militaires.

De même, la substitution des dépenses militaires en faveur des dépenses civiles ne permet guère à ces dernières de financer rapidement le capital nécessaire au maintien de l'emploi rendu précaire par l'obsolescence plus ou moins complète des installations destinées à la production des armements. Il faut en effet non seulement s'engager dans la conversion rentable des matériels existants, mais aussi réinvestir, développer de nouvelles activités et trouver de nouveaux débouchés. L'effort économique nécessaire pour renflouer les firmes sinistrées et leur permettre la survie économique devrait dépasser, à court terme, l'importance des financements dégagés par la limitation de l'effort militaire.

Pour les Etats-Unis, il est probable que les dividendes de la paix permettront de financer d'abord une réduction du déficit public, ensuite le coût de la conversion des installations militaires en équipements civils et peut-être enfin un retour vers la satisfaction de besoins sociaux. Pour les pays européens, ces ressources devraient être appliquées à la restructuration des secteurs d'armement, directement touchés par la baisse des commandes militaires et pour l'URSS à l'utilisation du potentiel considérable du secteur militaire à des fins civiles. C'est probablement en Russie que la conversion devrait être potentiellement la plus facile compte tenu de l'existence d'un potentiel considérable de consommation solvable non satisfaite, de la faiblesse de la concurrence et de la capacité des entreprises à produire des biens à double utilisation, militaire et civile.

Conseil 2. Quel est le coût de la paix dans le cadre de la procédure de désarmement ?

Compte tenu de leur caractère improductif, il est incontestable que les dépenses militaires ont des effets négatifs sur la croissance mondiale à long terme. L'excès d'armement provoque toujours des situations de crises économiques, politiques ou stratégiques. Cependant, une économie de paix doit tenir compte des effets de court et de long terme des modifications de structures provoquées par le processus de désarmement et, de ce fait, conjoncturellement, les dividendes du désarmement devraient être assez faibles. A plus long terme les avantages attendus d'une procédure durable de désarmement peuvent être conséquents. Les résultats des modèles mondiaux des effets économiques du désarmement sont révélateurs de l'intérêt économique d'une telle procédure principalement dans le cadre d'un transfert partiel des ressources dégagées en faveur des pays du Tiers-Monde.

- A court terme, les pouvoirs publics doivent favoriser la restructuration de l'industrie d'armement, faciliter et même inciter le développement de nouveaux investissements de conversion et exercer une action en faveur de l'emploi.

- Pour les pays du Tiers-Monde, importateurs d'armes, une réduction des dépenses militaires devrait avoir, à court terme, des effets positifs, même si des problèmes peuvent naître des modifications importantes

des échanges commerciaux et des prix des marchandises, compte tenu de la modification des demandes de produits à vocation militaire ou civile. C'est ainsi que la réduction de la demande de matières premières destinées automatiquement compensée par une demande similaire dans le domaine civil et peut conduire à quelques difficultés économiques.

- Si l'on suppose que les pays développés libèrent des ressources, jusqu'à présent consommées par le secteur militaire, dorénavant investies dans le domaine civil, la carte de la compétitivité internationale risque de profiter aux forts et de faire réduire le potentiel de développement des plus pauvres.

- L'aide internationale peut avoir des effets pervers si elle conduit les économies pauvres à une destruction des productions locales et à une dépendance économique progressive, facteur de paupérisation.

Conseil 3. Quel est le coût pour les finances publiques d'un processus de désarmement des stocks ?

Pour les finances publiques, à court terme, tout désarmement "physique" n'équivaut pas nécessairement à une réduction des dépenses militaires. Certaines recommandations peuvent même s'avérer très onéreuses transformant les dividendes de la paix en coûts du désarmement.

- La destruction des stocks d'armes est une opération coûteuse.

- Un désarmement implique d'importantes dépenses de vérification des accords.

- Une suppression des stocks militaires ne garantit pas la limitation des capacités de destruction. C'est ainsi que la réduction des quantités oblige les Etats à améliorer la qualité de leurs produits. Ceci peut avoir pour conséquence immédiate une augmentation des dépenses militaires elles-mêmes, par le triple effet d'une réduction des économies d'échelle augmentant le prix unitaire des matériels militaires, du développement des coûts de recherche-développement nécessaires au maintien de la capacité technologique de la défense et d'un effet de substitution vers les vecteurs militaires non sujets au contrôle.

- les systèmes d'armes secrètent une propension plus ou moins grande d'attitudes guerrières ou pacifiques. Des accords de désarmement qui impliqueraient des injonctions à choisir de préférence des armes défensives pourraient avoir pour conséquence l'augmentation des dépenses militaires de nombreux pays. A court terme, le passage d'un type de défense à un autre type de défense accélère l'obsolescence des produits et suscite des coûts supplémentaires pour l'achat de nouvelles armes défensives, lesquelles s'avèrent plus coûteuses que les armes offensives. Dans ces conditions une proposition de production d'armes défensives doit s'accompagner aussi d'un contrôle strict des dépenses militaires.

Conseil 4 : Tout processus de désarmement doit comprendre une réduction vérifiée des dépenses militaires

Tout processus de désarmement physique doit être étroitement associé à une réduction des budgets de défense (et ce, malgré les difficultés des comparaisons internationales et intertemporelles des dépenses militaires), car celle-ci produit un effet de limitation de la "puissance de feu" plus que proportionnelle, « *ceteris paribus* ». En outre, les restrictions financières couvrent l'ensemble des activités, alors que les limitations physiques fixent très précisément les forces concernées. Le coût d'une arme diminue avec le nombre d'exemplaires produits. On dit que ce processus productif bénéficie d'économies d'échelle. A supposer que la structure des dépenses militaires soit constante ou que toutes les armes et forces aient une productivité marginale équivalente (ce qui répond aux exigences d'une bonne gestion économique des fonds publics), une réduction des dépenses militaires réduit plus que proportionnellement la production des armements.

Pour les pays producteurs d'armement, une limitation importante des dépenses militaires conduit à une baisse du nombre d'exemplaires produits et elle favorise ainsi l'accroissement du coût unitaire des matériels, ce qui a pour conséquence de provoquer une réduction encore plus grande du nombre d'appareils susceptibles d'être vendus. Cet effet est probablement conforté et relayé par la réduction des commandes à l'exportation et par l'existence d'un marché "acheteur" qui ne permet plus aux producteurs d'appliquer aux pays importateurs les augmentations de coûts unitaires qu'ils subissent. Une réduction des dépenses militaires peut provoquer la suppression de programmes entiers, alors qu'un accord physique conduit à sauvegarder, en dépit du coût, un programme réduit à de faibles quantités de matériels.

Conseil 5 : La procédure de désarmement ne doit pas se limiter à la seule réduction des dépenses militaires

Les dépenses militaires ne constituent pas un indicateur suffisamment fiable de la puissance stratégique d'un Etat. C'est pourquoi elles ne peuvent satisfaire seules un processus de désarmement. Sans chercher à être exhaustif, plusieurs considérations doivent être retenues qui limitent l'opportunité de la réduction des dépenses militaires comme instrument exclusif du désarmement.

- La sécurité d'un pays dépend de nombreux facteurs difficilement exprimables par les seules variables économiques, comme la longueur des frontières, les spécificités nationales géographiques et démographiques, les solidarités entre les régions, l'importance des menaces, la solidité des alliances civiles et militaires.

- Compte tenu des accords internationaux sur la non-prolifération des armes nucléaires et de leur importance dans le concert stratégique contemporain, les grandes puissances disposent d'une arme très puissante et dissuasive à un faible coût et elles en ont le monopole. Dans ces conditions, il leur est possible de réduire leurs dépenses militaires sans toucher à l'un des piliers forts de leur défense. La Russie s'engage dans des formes de conversion de leurs forces militaires, mais elle conserve la plus grande quantité d'armes nucléaires dans le monde.

- La notion de prix fait l'objet de nombreux débats notamment en ce qui concerne la valorisation concrète des matériels militaires dans les économies planifiées. Même dans les pays à économie de marché, les contrats passés par le ministère de la Défense avec l'industrie d'armement font encore une faible place au système de la concurrence. Dans le cadre européen, de nouvelles structures d'armement se mettent progressivement en place qui accordent, au moins à court terme, plus de place à la compétition économique. On peut cependant se demander si cette évolution n'est pas provisoire et ne débouchera pas vers d'autres formes de monopoles/oligopoles bilatéraux.
- L'existence de la conscription modifie sensiblement l'évaluation des dépenses militaires. Une réduction des dépenses militaires pourrait s'accompagner d'une augmentation du nombre de soldats si, dans le même temps, un système de conscription était institué. On aurait alors, en même temps, une réduction des dépenses militaires (financées par l'Etat) et un accroissement des forces militaires disponibles. Les dépenses militaires sont plus ou moins bien employées. Dans ces conditions, avec les mêmes sommes engagées, les Etats peuvent avoir plusieurs systèmes de défense. Cette simple constatation nous conduit à penser que la réduction des dépenses militaires, sans injonction sur la limitation des stocks et des productions nommément définies, peut être dangereuse pour la paix, en créant de nouveaux déséquilibres et en provoquant l'émergence de nouveaux conflits internationaux

Conseil 6 : La règle de la progressivité (temporelle, sectorielle et spatiale) des désarmements nationaux en fonction de la puissance militaire des Etats doit être retenue.

La réduction des dépenses militaires ne peut être que progressive, compte tenu des contraintes de sécurité nationale, et fondée sur une réflexion économique-stratégique pour appliquer ces réductions à la fois à l'ensemble et aux structures des dépenses militaires. Il faut tenir compte des effets de seuil, qui sont fixés, au moins partiellement, par le consensus social d'une nation concernant les impératifs de sa sécurité, eu égard aux prix relatifs des matériels, aux accords internationaux de limitations quantitatives ou qualitatives des armements, aux niveaux technologiques comparés des Etats et à la confiance dans l'équilibre du système politico-stratégique international.

Autrement dit, une réduction des dépenses militaires ne peut pas être proportionnelle et globale. Pour être efficace, elle doit tenir compte des dépenses réelles et de leurs structures. Il est ainsi caractéristique qu'une réduction des dépenses nucléaires concernant la stratégie de la dissuasion française risquerait de lui faire perdre toute crédibilité, alors qu'une réduction de la moitié des efforts similaires réalisés dans l'ex URSS et aux Etats-Unis n'aurait que des effets secondaires et ne remettrait probablement pas en cause les stratégies nucléaires du « faible au fort ». C'est pourquoi la réduction d'une base globale et sans référence aux forces et stratégies développées par tous les Etats. Enfin, les négociations ne constituent pas des règles intangibles sur lesquelles, quelles que soient les nouvelles conditions stratégiques ou économiques

internationales, les Etats doivent constamment s'aligner. Un processus de désarmement implique des rencontres régulières, prévues dès la signature de l'accord et la signature d'avenants ou de nouvelles dispositions, lorsqu'elles paraissent mieux adaptées à l'ensemble des parties.

Conseil 7 : Un contrôle des dépenses de recherche-développement militaire est nécessaire.

Un réel désarmement implique un contrôle étroit de la recherche-développement destinée à l'effort national de défense, au moins dans les premiers stades de la recherche fondamentale. La technologie spécifiquement militaire favorise l'accroissement des coûts de la défense. Un contrôle de l'évolution de cette technologie apparaît nécessaire. L'omission du contrôle de la recherche-développement et des technologies militaires peut aussi laisser présager une réduction quantitative des forces couplées à un effort de "matière grise" très élevé en vue d'améliorer la qualité des armes et les compétences militaires des hommes. Si aucun accord n'est établi sur cette question, il peut y avoir des conversions de chercheurs civils vers le militaire, alors que l'hypothèse inverse est trop souvent acceptée sans discussion, comme s'il allait de soi qu'un désarmement est réalisable sans modification. La technologie militaire ne maîtrise pas toujours la dérive des coûts et, pour faire face à la compétition sur la qualité actuelle et future des armements, les dépenses de R&D croissent considérablement. Elles sont, en moyenne, vingt fois supérieures à ce qui est réalisé dans le secteur civil.

Conseil 8 : Un contrôle des ventes internationales d'armes doit être mis en place par l'ONU

Les ventes d'armes doivent être sévèrement contrôlées pour plusieurs raisons :

- La disponibilité des armes conduit souvent à la « concrétisation guerrière » de conflits latents qui auraient pu trouver des solutions négociées au niveau international.
- La prolifération des armes modernes est un facteur décisif de la course aux armements.
- La faiblesse des exportations est susceptible de réduire les ambitions des producteurs d'armes et de les détourner de projets de production d'engins coûteux, notamment à direction des ventes à l'étranger, lesquelles aujourd'hui justifient parfois leur production à plus grande échelle.
- Les importations d'armes dans les pays les plus démunis réduisent leur potentiel de développement.
- Si ce n'est pas l'arme qui est la cause de la guerre, c'est elle qui dans la plupart des cas la permet.

Conseil 9 : Il faut favoriser les accords de sous-ensembles de pays solidaires

L'expérience montre que la diffusion de l'armement accélère le potentiel de conflits internationaux. L'existence d'alliances de défense, accords de non-prolifération, de traités locaux concernant la sécurité, mais aussi l'intégration économique, doit être encouragée et même parfois inscrite dans les accords de désarmement eux-mêmes. L'interdépendance des nations réduit les conflits et même la production commune de biens militaires exerce des effets favorables sur la paix lorsque cette coopération ne s'exerce pas contre un ennemi clairement défini. Les pays alliés, généralement frontaliers, développent des projets communs qui transcendent les seuls intérêts nationaux et ils limitent, à l'intérieur même de leur accord les conflits internes toujours possibles. Peu d'individus pensent aujourd'hui que la France et l'Allemagne sont potentiellement adversaires dans le domaine militaire. Or ils l'étaient il y a peu et l'essor des intérêts communs réduit, sinon les causes, au moins l'expression militaire des conflits. Les alliances doivent à leur tour chercher de nouvelles alliances et ce comportement réduit la probabilité des guerres.

Conseil 10 : L'importance d'un développement économique de toutes les parties est une condition essentielle pour une procédure de désarmement mondial réussie.

Le désarmement requiert une série de décisions sur les priorités politiques des Etats, concernant l'ordre économique international, la direction du progrès technologique susceptible d'être développé dans une société moins militarisée, ou la répartition des ressources économiques ; autant de questions qui ne font que très rarement l'objet de discussions dans les négociations de limitation de la course aux armements. Or le développement économique des nations est un facteur fondamental de la sécurité internationale. De nombreux conflits armés sont nés de problèmes économiques et la dernière guerre du Proche Orient peut aussi trouver des explications dans la volonté des uns de récupérer la richesse insolente d'un voisin et dans le souhait des autres de ne pas laisser, entre des mains ennemies, les ressources pétrolières du Koweït. Le développement économique intervient dans le désarmement à trois niveaux au moins :

- D'abord, dans un monde de rareté, les dépenses militaires par essence improductives constituent un gaspillage si l'on se situe dans un monde sans conflits internationaux. L'expérience récente de l'Union Soviétique est là pour prouver qu'un effort excessif de dépenses militaires érode peu à peu l'efficacité de l'appareil économique et réduit à terme le potentiel national de défense. Le développement économique est dépendant des situations de paix ou de guerre. En outre, il existe toujours des restrictions dans le commerce international fondées sur l'idée de sécurité nationale. Il serait alors paradoxal que ces questions ne soient pas abordées en situation de désarmement négocié.

- Un désarmement déconnecté des raisons qui fondent la course aux armements peut se révéler à terme particulièrement dangereux pour la paix ou pour les systèmes politiques démocratiques. Comme les

grandes puissances peuvent bénéficier directement ou indirectement d'effets de domination, une modification des rapports de forces stratégiques est susceptible de transformer aussi la carte économique internationale. Un désarmement est une décision politique majeure, fondée sur la confiance réciproque des Etats.

- Enfin lorsque la dignité des hommes est menacée, il arrive fréquemment que les nations préfèrent le combat au statu quo. La sécurité internationale ne peut durablement être maintenue dans le cadre d'effets de domination ou d'inégalités économiques et sociales excessives. Toute situation de paix n'est pas nécessairement préférable à une situation de conflit, notamment lorsqu'elle est fondée sur la tyrannie, l'esclavage ou l'exploitation et le non-respect des droits de l'homme.

Bibliographie

Cars, HC, Fontanel, J. (1987) *Military expenditure comparisons, Peace, Defence and Economic Analysis*, Mac Millan.

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), *Le désarmement pour le développement*. Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 19

Fontanel, J. (1980), Le concept de dépenses militaires, *Défense Nationale*, Paris. Décembre.

Fontanel, J. (1982), La comparaison des dépenses militaires, *Défense Nationale*, Novembre.

Fontanel, J. (1982) *Military expenditures and economic growth (France, Morocco)*, United Nations Copyright, 1982

Fontanel, J. (1982), *Analyse économique du couple désarmement pour le développement économique. Les exemples des économies de l'URSS, les USA, l'Egypte et Israël*. Cahiers du CEDSI, Faculté de Droit, Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Fontanel, J. (1982), Le Désarmement pour le développement, *Stratégie et Défense*, 10.

Fontanel, J. (1983), *L'économie des armes*, La Découverte, Paris

Fontanel, J. (1985), Introduction à l'effort économique de défense, *Arès, Défense et Sécurité*, Grenoble, Lyon.

Fontanel, J. (1990) The economic effects of military expenditure in Third World Countries, *Journal of Peace Research*, 27(4)

Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), La guerre économique. *ARES*, 13(4), 9-50.

Galbraith, K. (1968, attribué à), *La paix indésirable. Rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann Levy, Paris.

Leontiev, W. (1981) *Worldwide Economic Implications of Limitation on Military Spending*, Rapport ONU, New York.

Leontiev, W, Duchin, F. (1980), *Worldwide implications of hypotheticals changes in Military Spending*, USACDA, Washington.

ONU (1978), *Conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires*, F.78.IX.1.

ONU (1978) *Document final Xe session Assemblée Générale ONU (résolution S-10/2 du 30 juin 1978)*.

ONU (1981) *Développement et coopération économique. Etude des rapports sur le désarmement pour le développement*, Rapport du Secrétaire Général, A/36.356, 5 Octobre 1981.

ONU (1981) *Reduction of Military Budget*, Group of Experts on the Reduction of Military Budget. F.81.I.9. New York.

SIPRI (1982) *World armaments and disarmament*, SIPRI Yearbook, Taylor & Francis.

Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1987) Capital-labour substitution in defence provision, in *Defence, Security and Development*, Frances Pinter, London